

Un château à Montory

Si vous utilisez cet article,

merci de citer la source :

Association Ikerzaleak

Maison du Patrimoine

64130 Mauléon Licharre

<http://ikerzaleak.wordpress.com>

Plusieurs documents évoquaient la présence d'un château à Montory, notamment le testament de Gracian de Gramont daté de Haux le 12 juillet 1461 qui : « *lègue à Catherine de Castetpugon sa 3^e épouse la jouissance du château de Montory sa vie durant* ».

L'acte d'achat de terres de Canfranc par Marie de Gramont, fille de Roger, et épouse de l'abbé laïque d'Arette, a été passé au château de Montory le 6 septembre 1527, mais aussi une quittance de dot pour M d'Echaz de Baïgorry. A l'origine il s'agissait peut-être d'une abbaye laïque. Dans un livre *Lescun en vallée d'Aspe*, l'auteur écrit : « *Pour payer cette grosse amende Fortaner s'endetta auprès des marchands d'Oloron et de l'abbé laïque de Montory* ». (Dumonteil, Chéronnet « For d'Oloron »). Ceci se passait vers 1270. Il est fort probable que ce modeste château n'a plus été entretenu après la mort prématurée de Philibert de Gramont (époux de Corisande d'Andoins) en 1580. Peut-être avait-il aussi souffert des guerres de religion ?

Il a été démolí en 1921 pour construire l'immeuble destiné à abriter le bureau de Poste, le logement du receveur et la Mairie.

A quoi ressemblait ce château, appelé « l'Ostau deu Domec » dans le Censier de 1377, qui avait appartenu aux Comtes de Gramont, de Trévilles puis de Mont-Réal et comment était-il entré dans le giron de la commune ? Personne ne le savait.

Grâce à la découverte d'un contrat de vente par Joseph, Pierre et Jean héritiers Dastugue à la commune de Montory, daté de 1843, nous en savons un peu plus. Il est précisé dans ce contrat que Dominique Dastugue dit Pontaut, ancêtre des précédents, avait acheté à M le Comte de Mont-Réal (descendant de M de Tréville) « *deux places de terre sises à Montory et sur l'une desquelles est bâtie une tour, moyennant le fief cens et rente annuelle de deux chapons que les dits Dastugue ou droits ayant seront tenus de payer et remettre au château de Troisvilles à chaque jour de Noël à l'avenir et à jamais.../ il y a aussi des murailles vendues car d'une valeur considérable comme matériaux vendues pour le prix de 600 Livres* ». Dans un document annexe il est précisé qu'au 1^{er} étage il y a trois croisées dont il faudra remplacer les encadrements en bois par des encadrements en pierre dès qu'ils seront usés. A la suite du contrat de 1843 est annexé l'acte de 1737 passé entre le Comte de Mont-Réal et le Sieur Dominique Dastugue.



Figure 1: une des colonnes qui proviendrait du portail du château. On observe deux trous carrés rebouchés au mortier, destinés à recevoir les gonds ? Sur chaque chapiteau il y avait un lion, sans doute pour rappeler les armoiries des Gramont : « d'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules »

Par la suite, cette maison a été appelée la maison Tourre ou La Tourre. Ces déformations orthographiques courantes dues souvent à la qualité de l'écriture et aux prononciations française, basque et béarnaise sont à l'origine de nombreuses variantes de noms de familles, Casamayou = Casamajou = Casamajor = Casamayor par exemple. La commune a acheté cette bâtisse à l'époque pour y installer une école et le logement de l'instituteur.

A l'acte de 1843 est annexé un devis de réparations, établi en 1841, conjointement par François Inchauspé géomètre à Aussurucq et Jean Bergeras charpentier à Montory, que les vendeurs s'engagent à réaliser avant la vente effective. Celui-ci détaille « *qu'il y a 216 m de plancher à réparer mais en utilisant les vieilles planches il ne faudra compter que 106 m de planches neuves plus 2700 clous et 54 journées de charpentier à 1f 50 pour la pose, une poutre de 8 m à remplacer. Cinq croisées de 1,60 par 0,72 en bois de chêne ferrées et posées à 7 f chacune et 50 carreaux à remplacer à 0, 50 soit 25 f.*

Pour réparer les escaliers en utilisant les anciens il suffira de 16 mètres de planche à 1,50 f et 16 f de main d'œuvre à 1f 50 (soit 10 journées et demie]. Total : 430 f ». Les latrines à deux usages, l'une pour les enfants , l'autre pour l'usage de l'instituteur : évaluation et travail seront réalisées par la commune .

A partir de ces indices et du cadastre Napoléonien de 1830 on peut savoir que la tour était rectangulaire, et ressemblait assez au bâtiment actuel. L'un des côté mesurait 8 m, et le plus grand 14 m environ comme le bâtiment actuel. Peut-être à l'origine y avait-il un étage de plus et un corps de bâtiment accolé ? L'entrée donnait vers la place jouxtant la rue du bourg et était décorée de deux colonnes en pierre surmontées chacune d'un lion, d'après les souvenirs d'une habitante de la maison Pontaut. L'une de ces colonnes aurait été réemployée dans la maison Pintou ou elle se trouve encore. « *Cette cour devait être jouïe par les acheteurs, et les propriétaires de la maison Pontaut, comme jusqu'à ce jour. L'acheteur avait la possibilité de bâtir maison, ou maisons, sans toutefois qu'il lui soit loisible de bâtir plus avant sur cette dite place* ». Les maisons Chicourin, Jean de Diù et Lassalette ont été bâties sur des terres du château affiévées par la marquise de Moneins vers 1769. Les terres du château confrontaient aux jardins de Souléguiù, d'Arhalea, de Casebonne et d'Aurectou du coté de la rue de Darrè.



Figure 2: Le bâtiment construit en 1921 à l'emplacement de l'ancien château

La maison Pontaut devenue Dastugue puis Ximenez se trouvait côté nord de la Tour et de la petite place située au devant, confrontant à maison Larchè. Elle fût démolie en 1967 et reconstruite au lieu dit Borde de Laxague route de Tardets. La Tour servit effectivement d'école des filles jusqu'en 1921 mais aussi de maison commune.

R . Espelette Ikerzaleak

Sources : La maison de Gramont : Jean de Jaurgain et Raymond Ritter

Guy Bédécarrats, *Les Seigneurs de Lescun*

Minutes notariales, archives départementales des Pyrénées atlantiques 3E10730